

**SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 28 avril 2011
N° 25**

Date de la convocation :
18/04/2011

Nombre de membres :
9

Présents :
6

Votants :
7

Le vingt-huit avril deux mille onze à 17 heures,
Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présentes :

Mesdames : CABANILLAS, PIOT, NIVERT-COCHIN, QUINET,

Monsieur : GALERNE

Etaient absentes excusées :

Mesdames : MOUREAUX, pouvoir donné à QUINET ; MAILLARD,
LINTILHAC

Mme CABANILLAS a été élue secrétaire de séance.

1. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 22 mars 2011

Le compte-rendu du conseil d'administration du 22 mars 2011 est approuvé à l'unanimité.

2. Budget Primitif 2011

Monsieur le Président rappelle à l'ensemble des Membres présent que la précédente Assemblée
avait voté le Compte Administratif 2010 et qu'il avait été affecté le résultat au Budget 2011
suivant :

ARTICLE 002 report de l'excédent de fonctionnement : 6 772.04 €

Cette année, la Commune de Jumeauville, lors de la séance du Conseil Municipal, a attribué une
subvention communale de 2 000 euros.

Monsieur le Président présente en détail le contenu du Budget Primitif 2011.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote le budget primitif 2011 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	9 322.04 €	9 322.04 €

3. Questions diverses

Arrivée de Mme LINTILHAC à 17h10

Monsieur le Président remercie tous les membres de leur action et investissement.

Sorties :

- Patinoire en fin d'année
550 € pour 100 personnes (semaine ou week-end 19h30-23h00) ou
450 € pour 100 personnes (vendredi 18h30-20h30).

- Paris by night (un samedi soir durant les illuminations de Noël + marché de Noël)
2 devis de cars ont été reçus, Class' cars, le moins-disant a été retenu :
449 € départ 17h de Jumeauville et retour départ de Paris 23h00 pour 53 personnes,
488 € pour 63 personnes.

Il est demandé de se renseigner pour un diner dans une brasserie ou autre restaurant.

Cette sortie est prévue le samedi 10 décembre.

Concernant l'aide à l'énergie, il est rappelé que seuls 3 personnes en ont bénéficié en 2010 alors que d'autres personnes auraient pu en bénéficier. Pourrait-on aller voir ces personnes directement afin qu'elles puissent en bénéficier, tout au moins les 2 personnes qui en ont bénéficié en 2009.

Il est fait un point sur les personnes actuellement hospitalisées.

Une personne interviendra prochainement pour faire une démonstration d'utilisation d'un défibrillateur.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 18 h 10.

Le Président,